RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Agence Régionale de Santé Île-de-France

Délégation départementale du Val d'Oise
Département Santé Environnement
Courriel : ARS-DD95-EAU@ars.sante.fr

Destinataire(s) :
MAIRIE DE FREMAINVILLE
SIEVAM

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

(Code de la santé publique - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments)

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Renforcement du contrôle de l'eau

SIEVAM AUTONOME

Commune de : FREMAINVILLE

Prélèvement et mesures de terrain du **05/08/2026 à 10h00** pour l'ARS, par le laboratoire :
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE L'EAU, CERGY, qui a également réalisé les analyses.

Nom et type d'installation : SERAINCOURT FREMAINVILLE (UNITE DE DISTRIBUTION)
Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
Nom et localisation du point de surveillance : FREMAINVILLE 1 RUE DES ORMETEAUX - MAIRIE
Code point de surveillance : 0000000118 Code installation : 000117 Type d'analyse : PES6
Code Sise analyse : 00193097 Référence laboratoire : H.2026.2206-1 Numéro de prélèvement : 09500190554

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Le mardi 22 septembre 2026

Pour le Directeur Général et par délégation,

L'ingénieur d'études sanitaires,
Signé
Helen LE GUEN

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)

16 avenue des Béguines - Immeuble Equinox
CS 40202
95895 CERGY CEDEX

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Limites de qualité Mini	Limites de qualité Maxi	Références de qualité Mini	Références de qualité Maxi	Valeurs indicatives Maxi
Contexte Environnemental							
Température de l'eau	25,0	°C				25	

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Limites de qualité Mini	Limites de qualité Maxi	Références de qualité Mini	Références de qualité Maxi	Valeurs indicatives Maxi
Pesticides triazines							
Atrazine	0,008	µg/L		0,1			
Pesticides Divers							
Total des pesticides analysés	0,082	µg/L		0, 5			
Métabolites							
Atrazine-2-hydroxy	<0,020	µg/L		0,1			
Atrazine-déisopropyl	<0,020	µg/L		0,1			
Atrazine déisopropyl-2-hydroxy	<0,020	µg/L		0,1			
Atrazine déséthyl	0,033	µg/L		0,1			
Atrazine déséthyl-2-hydroxy	0,005	µg/L		0,1			
Atrazine déséthyl déisopropyl	0,036	µg/L		0,1			

Les conclusions sanitaires sont consultables en page 1

16 avenue des Béguines - Immeuble Equinox
CS 40202
95895 CERGY CEDEX